

ACTION URGENTE

UN MILITANT MEXICAIN HARCELÉ ET MENACÉ

Le 24 septembre, quelqu'un est entré par effraction au domicile de Juan Manuel Martínez, militant politique de l'État d'Oaxaca (Mexique). Cet homme a fait l'objet d'actes de harcèlement et de menaces multiples. Sa vie et celle de ses proches sont en danger.

Le 24 septembre dans l'après-midi, **Juan Manuel Martínez** et son épouse ont découvert en rentrant chez eux – dans la commune de Santa Cruz Xoxocotlan (État d'Oaxaca, Mexique) – que quelqu'un était entré par effraction à leur domicile et l'avait mis à sac. Des documents officiels concernant les plaintes que cet homme avait déposées auprès du parquet local à la suite d'actes de harcèlement et d'intimidation ont été fouillés mais aucun objet de valeur n'a été dérobé.

Juan Manuel Martínez a été arrêté en 2008 pour le meurtre du journaliste américain Brad Will, mais il a été libéré en 2010, après qu'un tribunal fédéral eut estimé que les charges retenues contre lui n'étaient pas fondées. Amnesty International avait maintes fois exprimé la crainte que les poursuites engagées contre cet homme soient infondées et s'était réjouie de sa libération.

Selon Juan Manuel Martínez, sa famille et lui-même ont été menacés et intimidés à plusieurs reprises depuis sa remise en liberté. Ils ont été contraints à déménager trois fois en raison de ce harcèlement persistant. Son épouse a reçu des appels téléphoniques de menace. Une fois, on lui aurait dit : « Arrête de causer des problèmes, sinon on va te coller une bonne raclée. » De plus, la famille a remarqué que des hommes armés surveillaient son domicile et l'établissement où sont scolarisés les enfants.

Une plainte a été déposée auprès du parquet fédéral pour les multiples actes de harcèlement dont ont été victimes Juan Manuel Martínez et ses proches.

L'avocate de Juan Manuel Martínez, Alba Cruz, a également été menacée. Elle a quitté la ville d'Oaxaca en mars 2010. Elle s'est rendue à Mexico avant de partir pour l'étranger dans l'espoir d'obtenir un peu de répit. Elle est revenue récemment à Oaxaca afin de poursuivre ses activités en faveur des droits humains.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en espagnol ou dans votre propre langue) :

- demandez aux autorités de fournir à Juan Manuel Martínez et à ses proches une protection efficace, mise en place en concertation avec ces personnes et dans le respect de leurs souhaits ;
- priez-les de diligenter dans les meilleurs délais une enquête exhaustive et impartiale sur les menaces et les attaques dont Juan Manuel Martínez et sa famille ont été victimes ;
- appelez-les à mener sans délai une enquête minutieuse et impartiale sur l'homicide de Brad Will.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 8 NOVEMBRE 2010 À :

Procureur général de la République :

Arturo Chávez Chávez
 Procuraduría General de la República
 Av. Paseo de la Reforma n° 211-213,
 Col. Cuauhtémoc, Del. Cuauhtémoc
 México D.F., C.P. 06500, Mexique
Fax : +52 55 5346 0908
Courriel : ofproc@pgr.gob.mx
Formule d'appel : *Estimado Procurador,* /
Monsieur le Procureur général,

Gouverneur de l'État d'Oaxaca :

Lic. Ulises Ruiz Ortíz
 Gobernador del Estado de Oaxaca
 Carretera Oaxaca-Puerto Ángel, Km. 9.5,
 Santa María Coyotepec,
 Oaxaca C.P. 71254, Oaxaca, Mexique
Fax : +52 951 517 5890
Formule d'appel : *Estimado Gobernador,* /
Monsieur le Gouverneur,

Copies à :

Organisation de défense des droits humains
 Comité 25 de Noviembre

Courriel :

comite25noviembre@yahoo.com.mx

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques du Mexique dans votre pays. Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Ceci est la première mise à jour de l'AU 52/10. Pour en savoir plus :

<http://www.amnesty.org/fr/library/info/AMR41/018/2010/fr>.

Action complémentaire sur l'AU 52/10, AMR 41/072/2010, 27 septembre 2010

**AMNESTY
INTERNATIONAL**

